



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

BRANLE-BAS DE L'ESTUAIRE

Comptant pour le Championnat de baie Seine

Et le championnat du D.Y.C

Les 1er & 2 avril 2017

Autorité Organisatrice : **Deauville Yacht Club**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles du Handicap National et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique (DP).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à

- 3.1.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B et C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6^e catégorie de navigation ou équivalent.

Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone côtière de la Division 240.

Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.

- 3.1.2 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 10 Net, Sport-boats, Dragon, J80. **L'équipage doit être composé de deux personnes au minimum.**

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscriptions requis soit par chèque, soit par virement au plus tard le 31 mars 2017.

- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
- Bank Identifier Code (BIC): **CCBFRPP149**
- Banque/Bank : **Crédit Maritime**

3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession :

- de leur **LICENCE COMPETITION**
- Pour les mineurs, d'une autorisation parentale
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.

- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

5. DROITS A PAYER

Les droits requis sont : **50€ par bateau (jusqu'au 31 mars 2017)**

Inscription tardive (matin de la régates) : **70 € par bateau**

7. PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription :

- le vendredi 31 mars de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00.

7.2 Horaires

	1 ^{er} avril 2017	2 avril 2017
Ouverture du Club	09h00	09h00
Briefing	11h30	12h00
Ouverture des portes	12h00	12h51
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	12h30	13h30
Pleine Mer	14h27	15h17
Coefficient	94	80
Fermeture des portes	17h46	18h32

Parcours côtiers : **Fermeture de la ligne d'arrivée le 1^{er} avril 16h45, le 2 avril 17h45**

Parcours Banane et côtiers : **Dernier jour de course : Pas de signal d'avertissement après 16h15**

7.3 **Diner au Deauville Yacht Club samedi 1^{er} avril 18 € (boissons non comprises).**

Inscription avant le mercredi 28 mars 2017 (places limitées).

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du Vendredi 31 mars 2017
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club. (www.deauvilleyachtclub.fr)

IMPORTANT : Les bateaux venant de Deauville et extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par VHF (canal 06), DNS En cas de non respect de cette clause, le bateau pourra recevoir une pénalité à discrétion du jury (DP).

11. LES PARCOURS

11.1 Les parcours seront de type : Côtier et/ou Banane

Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

13. CLASSEMENT

13.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

13.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps. Pour les bateaux courant en Inter série et en temps réel pour les bateaux courant en monotypie.

13.3 Le système de points sera à minima.

Plusieurs classements seront réalisés :

1. Un classement pour les Osiris-HN,
 2. Un classement pour les Dragon
 3. Un classement pour les J 80.
- Minimum 4 bateaux par série

15. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville,
tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes du 28 mars au 8 avril 2017 inclus.

16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

18. COMMUNICATION RADIOVHF Canal 06

Obligation d'avoir une VHF en état de marche à bord de chaque bateau.

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également à toutes transmission de données (vocales ou data)

19. PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 2 avril à 19h00 dans les salons du Deauville Yacht Club.

20. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

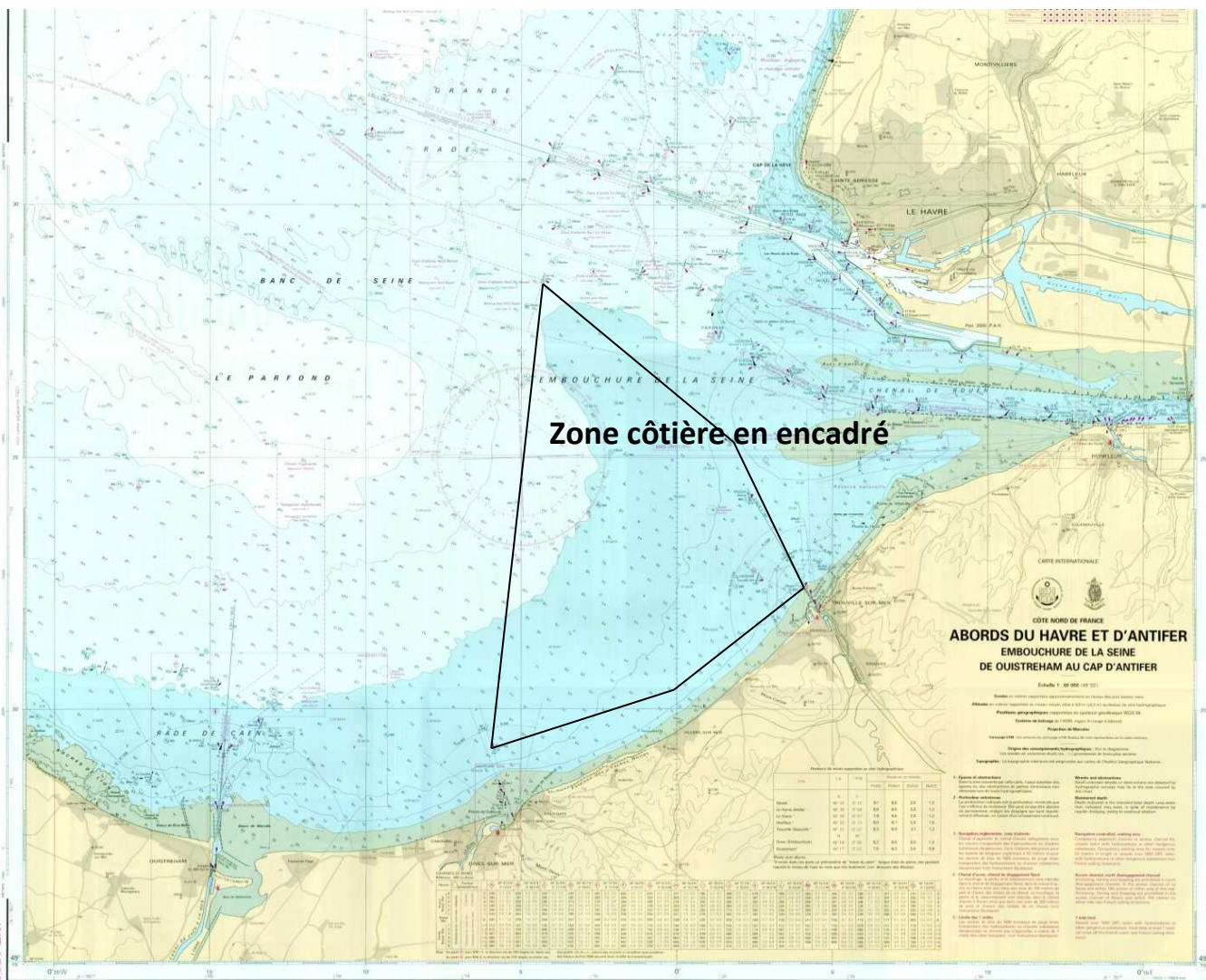
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19

e-mail : Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 « ZONES DE COURSE »

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).



ZONE DE PARCOURS

RNA	49°28,5 N	00°04,3 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Les Ratelets	49° 25,294 N	00°01,700 E